

2 juillet 1924

Graide

On nous écrit :

Comme suite à la compression des dépenses, la station de Graide, jusqu'ici de troisième classe, va descendre d'un échelon et figurera désormais, dit-on, dans la quatrième catégorie de ses pareilles. Personne ne se soumet aisément à cette décision ministérielle, si l'on songe au trafic réalisé par cette gare importante du réseau des Ardennes. Une partie de la Semois et de la région de Wellin y déversent, en effet, leurs marchandises destinées à l'intérieur du pays ; à cette belle saison de l'année, de nombreux touristes y mettent à pied à terre pour les quelques hôtels de bon aloi et rayonnent, de là, dans les régions d'alentour. Tout le monde regrettera le départ, si la chose se réalise, du chef de gare actuel, bon et dévoué, aimé de tout son personnel et qui préside avec l'art musical qu'on lui connaît, aux cérémonies religieuses de la chapelle qui rend tant de précieux services à l'agglomération et aux voyageurs étrangers. Que l'Etat comprime, soit ; mais qu'il comprime là où la chose s'impose sans priver nos campagnes de ce qui est leur vie et leur âme !